



**Collège  
Édouard-Montpetit**

604-CEE-03 HIVER 2009

DÉPARTEMENT DES LANGUES

*Communication orale et écrite*

Programme : Formation générale propre  
2<sup>e</sup> ensemble – programme techniques  
Pondération : Théorie : 2 Pratique : 1  
Étude personnelle : 3

Le présent cours constitue le deuxième ensemble du niveau 101 en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE		BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Jane Petring	ÉNA Longueuil	D-114A A-244	4524 7671	<a href="mailto:jane.petring@college-em.qc.ca">jane.petring@college-em.qc.ca</a>
Russell Reid	ÉNA Longueuil	D-114A A-256	4524 7673	<a href="mailto:russell.reid@college-em.qc.ca">russell.reid@college-em.qc.ca</a>

**PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS**

*À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
LYNE DROUIN	A-242	6651	<a href="mailto:lyne.drouin@college-em.qc.ca">lyne.drouin@college-em.qc.ca</a>
BOB STEVER	A-242	6672	<a href="mailto:robert.stever@college-em.qc.ca">robert.stever@college-em.qc.ca</a>
JANE PETRING	D-114A	4524	<a href="mailto:jane.petring@college-em.qc.ca">jane.petring@college-em.qc.ca</a>

**CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS**

- (1) La note de passage d'un cours est de 60 %.
- (2) La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.
- (3) Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

**MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE**

*Insight: English Skills for Academic and Professional Purposes*, by Jane Petring; Éditions CEC 2007

*Insight Grammar and Answer Key* by Jane Petring, Éditions CEC 2007

## **EXTRAIT DE LA POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DES LANGUES**

---

### **Présence aux cours, travaux et examens**

1. La présence aux cours est obligatoire.
2. Les devoirs sont dus au jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux faits en classe.
4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer par son attitude une ambiance favorable au déroulement du cours.
5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro du cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
10. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe, ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption (voir P.I.E.A, art. 6.2.5.1).
11. Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6 de la P.I.E.A.
12. L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau du cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.
13. Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

## SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Laboratoires (activités orales ou de compréhension)	Individuel ou en équipe, d'une durée d'une heure	1, 2, 3	Toutes les semaines ou presque	10%
Contrôles	Individuel, en classe, d'une durée d'une quinzaine de minutes	2, 4	Au cours de la session	10%
Rédactions	Individuel, à la maison ou en classe (d'une durée de deux périodes)	4	Vers les semaines 3, 5 et 10	15%
Travail de session « Survey and Report » et/ou « Mentor Interview »	L'étudiant doit produire et distribuer un sondage ou interview pour ensuite en faire une analyse écrite.	2,4	Semaine 12	10%.
Examen de mi-session – Partie écrite Questions grammaticales, compréhension et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 7	15%
Examen de mi-session – Partie orale Compréhension auditive et production orale	Individuel, ou en équipe d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaine 6 ou 8	10%
Examen final – Partie écrite Questions grammaticales, compréhension et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 14 ou 15	20%
Examen final – Partie orale Compréhension auditive et production orale	Individuel, ou en équipe d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaine 14 ou 15	10%

**TOTAL : 100 %**